# Avocat Droit social

L'avocat représente et défend devant un tribunal les salariés ou les entreprises en matière de contentieux social. Les sociétés qui n'ont pas de service juridique font régulièrement appel à des avocats extérieurs pour régler les affaires juridiques (social) courantes. Même si elles disposent de juristes en interne, elles peuvent solliciter un avocat pour régler des problèmes plus complexes.

## ➢ Missions

**L'avocat peut être amené à exercer plusieurs fonctions : défense et conseil.**

♦ Lorsqu'il s'agit de défense, l'avocat rencontre plusieurs fois son client avant le procès, constitue son dossier et rédige les pièces nécessaires à la défense. Il assiste les inculpés chez le juge d'instruction pour veiller au respect de leurs droits, ainsi qu'à l'audition des témoins et aux expertises. Lors du procès, il soutient la cause de son client par ses interventions et une plaidoirie finale.

♦ Le conseil juridique s'exerce surtout auprès des entreprises (multinationales, banques, assurances). L'objectif est souvent d'éviter les risques de procès préjudiciables à l'entreprise. En cas de litige, l'avocat assure le rôle de médiateur, cherchant à concilier les parties adverses.
Grande capacité de travail, esprit de synthèse, qualités oratoires sont des atouts indispensable pour exercer ce métier.

Pour exercer, l'avocat doit être inscrit à un barreau (ensemble des avocats rattachés à un tribunal de grande instance).

## ➢ Evolution professionnelle

A la sortie de leur stage, trois options s'offrent aux jeunes diplômés :
♦ Se faire recruter comme salarié dans une entreprise
♦ Devenir collaborateur d'un cabinet (en ayant la possibilité de développer sa propre clientèle),
♦ Ouvrir d'emblée son propre cabinet (cas peu fréquent).

## ➢ Compétences techniques

♦ **Connaissance du Droit**. Disposer d'une grande capacité de travail. Avoir toujours un esprit de gagnant. Quelques talents d'acteur et un bon sens du spectacle (pour les plaidoiries) peuvent être utiles.
♦ **Eloquent** : Le succès d'une plaidoirie tient non seulement à la force des arguments exposés mais aussi au talent d'orateur de l'avocat.
♦ **Psychologue** : Pour bien comprendre les difficultés de ses clients, l'avocat doit être doté du sens de l'écoute et de l'observation.

## ➢ Qualités requises

*(1 = moyen, 2 = fort, 3 = très fort, 4 = indispensable).*

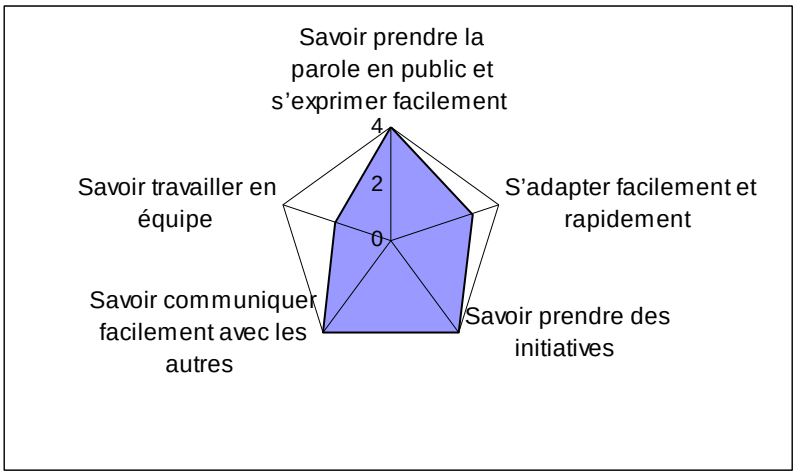


## ➢ Les principaux débouchés

♦ Le nombre de cabinets n'est pas limité : tout jeune avocat peut s'installer. Le barreau de Paris regroupe à lui seul 40 % des avocats français.

♦ Les entreprises embauchent de plus en plus d'avocats, notamment quand ils sont spécialisés dans le droit des affaires, pour gérer leurs contrats et leurs litiges.

## ➢ Formation

Le métier d'avocat n'est accessible qu'après obtention du C.A.P.A. Ce diplôme se prépare en 1 an dans un des 15 CRFPA , après réussite à un examen d'entrée.

Cette formation est ouverte aux titulaires d'un master 1 en droit (bac + 4) ou d'un diplôme admis en équivalence. Beaucoup de candidats possèdent en réalité un niveau supérieur (master 2 et même doctorat en droit).Cet examen est en effet très sélectif (30 à 35 % d'admis) et ne peut être présenté que trois fois. Il se prépare dans un institut dÂ'études judiciaires (IEJ) rattaché à la faculté de droit.

Depuis septembre 2005, la formation d'avocat au sein des CRFPA a été réformé : elle se déroule désormais en alternance sur une période de 18 mois (6 premiers mois : formation commune de base ; les 6 mois suivants : projet pédagogique individuel ; les 6 derniers : stage chez un avocat). A l'issue de ces 18 mois, les étudiants sont soumis à l'examen de sortie : le C.A.P.A . . Dès son obtention, ils peuvent solliciter leur inscription au tableau du barreau de leur choix.

## ➢ Rémunération

♦ En début de carrière, un avocat gagne entre 1 400 et 2 300 € net par mois.

♦ Ensuite, les rémunérations varient en fonction de la situation. Le revenu moyen mensuel dans la profession serait aux alentours de 5 000 €. Mais on compte évidemment de très fortes disparités.